

MUNICIPALITÉ DE Chartierville

CHARTIERVILLE

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 4 juillet 2011

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h et demande aux membres présents et à l'assistance de garder une minute de silence en signe d'hommage suite au décès de M. Jean-René Ré survenu le 2 juillet dernier. M. Bellehumeur demande aussi que les drapeaux de la municipalité soient mis en berne pour une semaine.

Sont présents : Les conseillers Camille Fortier, Raymond Fournier, Nancy Lacroix et Jocelyn Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Jacques Blain et Louis Désy.

11-2082

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyée par Jocelyn Poulin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2011.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- Nomination d'un maire suppléant*
- Amendement à la résolution 11-2078 (TECQ 2010-2013)*
- Achat d'un réservoir d'huile.*
- Soirée reconnaissance 2011 (3 octobre).*
- Engagements CIMO.*
- PAARRM 2011-2012.*
- Inscription Colloque Réseau québécois villes/villages (R. Fournier)*
- AstroLab du Mont Mégantic*
- Offre de service – Plan municipal de sécurité civile*
- Cours RCR*
- Demandes concierge (installation vitre, garde-fou balcon 31, gouttières & renvoi)*

9. Période de questions
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

11-2083

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2011 :

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Raymond Fournier d'adopter le procès-verbal du 13 juin après quelques petites corrections demandées par M. Jean Bellehumeur. Adopté à l'unanimité.

11-2084

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 juin 2011 pour un total des dépenses de 73 714,25 \$ et un total des revenus de 99 988,25 \$.

5. Rapport du Maire :

M. le Maire explique brièvement aux membres sa rencontre avec MM. Sylvain Méthot et Yvon Paquet du Groupe Altus ; cette firme a été mandatée par la MRC pour la préparation du nouveau rôle qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012, et ce, pour une période de trois ans.

Dans le dossier Internet haute vitesse (IHV), M. Bellehumeur mentionne que ce dossier est toujours à suivre ; la compagnie Xittel devra s'informer auprès des citoyens du 10^e rang à savoir ceux qui sont intéressés ; l'entente de la Municipalité de Chartierville avec la compagnie Xittel est que leurs tours doivent être installées à au moins 500 mètres de toute résidence.

Dans le dossier de décontamination, nous avons finalement reçu le chèque de 50 000 \$ de la Mutuelle des Municipalités du Québec en remboursement. Lorsque le relevé de toutes les dépenses aura été comptabilisé, la Mutuelle des Municipalités collaborera avec nous en nous fournissant toute la documentation de leur expert pour que nous puissions nous aussi faire notre réclamation à chauffage Robert Verret pour le surplus de dépenses encourues.

En ce qui concerne notre site Web, M. le maire mentionne que l'on peut y avoir accès en tapant directement l'adresse soit : www.chartierville.ca ; cette adresse devrait être inscrite sous peu sur les différents moteurs de recherche.

La MRC a adopté un règlement intérimaire concernant l'abattage des arbres dans les forêts, d'ici deux mois nous adopterons notre propre règlement.

Concernant le dossier des égouts, monsieur Bellehumeur raconte à l'assemblée que si tout va bien les ingénieurs de la firme Genivar iront en appel d'offres le vendredi 8 juillet. Ce dossier est à suivre.

Monsieur le maire nous fait part qu'il a reçu les documents qu'il avait fournis à monsieur Roland Lescault.

6. Rapport des comités *ad hoc* :

Monsieur Fournier nous mentionne qu'il y aura une rencontre festive avec la population le 20 août impliquant : épluchette de blé d'inde, hot-dogs, feu de joie et d'artifices. Cette rencontre a pour but de consulter la population concernant des projets pour subvention du pacte rural. Cependant, pour ce faire, auparavant, les membres du conseil rencontreront la compagnie Niska ; cette entreprise se spécialise entre autre dans l'animation, elle nous aidera à préparer la rencontre et présentera par la suite un rapport pour une éventuelle subvention du pacte rural.

Dans le même ordre d'idée, Nancy Lacroix, conseillère en loisirs, nous mentionne qu'en ce qui concerne la rencontre du 20 août, elle compte demander aux plus jeunes du village de préparer le souper. Elle enchaîne disant qu'à la fête de la Saint-Jean-Baptiste les feux d'artifice n'ont pas eu lieu à cause de la pluie, cependant, ils serviront pour cette rencontre. Madame Lacroix nous informe que la municipalité a sa propre page Facebook depuis cinq jours et qu'elle compte cent cinquante amis (es).

Dossier Monts et Vallée : madame Lacroix nous informe qu'il y aura une soirée d'informations le 11 juillet à 19 heures concernant la possible ouverture d'une résidence pour personnes âgées de 75 ans et plus autonomes et semi-autonomes, elle demande à monsieur le maire si son emploi du temps lui permet d'être présent.

Monsieur Poulin nous informe qu'il a demandé à monsieur Réginald Goyette électricien, une soumission concernant la réduction du coût d'électricité des lampadaires des rues. Monsieur Goyette devrait nous fournir une estimation pour au moins une rue.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Nomination d'un maire suppléant :

11-2085

Attendu que la Municipalité de Chartierville doit désigner des représentants concernant son administration ;

Attendu que la Municipalité de Chartierville a dû nommer un nouveau maire suppléant suite au décès de M. Roland Lescault ;

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Chartierville mandate le conseiller Camille Fortier d'agir à titre de maire suppléant.

Tout document doit comporter deux (2) signatures, étant entendu que la signature de la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe doit toujours paraître, le maire suppléant Camille Fortier est autorisé à signer en l'absence du maire.

11-2086

Amendement à la résolution 11-2078 (TECQ 2010-2013) :

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité d'apporter un amendement à la résolution numéro 11-2078 adoptée le 13 juin dernier et d'adopter la résolution suivante :

Attendu que :

o la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013* ;

o la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, le 11 juin 2010;

Il est résolu que :

o la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

o la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

o la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Laurent Lessard, le 11 juin 2010;

o la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

o la municipalité s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Achat d'un réservoir d'huile :

Cet item est reporté au prochain Comité de travail.

Soirée reconnaissance 2011 :

La secrétaire-trésorière rappelle aux membres du Conseil que la soirée reconnaissance pour la remise d'une bourse à une étudiante de Charlevoix qui a terminé son secondaire V se tiendra le lundi 3 octobre, après la réunion du Conseil.

Engagements CIMO :

La secrétaire-trésorière informe l'assistance de l'engagement de deux personnes pour une période de neuf (9) semaines au Centre d'interprétation de la Mine d'Or. Il s'agit de Jayson Bernier qui sera rémunéré en partie par le programme Emploi Été Canada à raison de 40 hres/semaine et Pierre Fortier qui sera défrayé par la Municipalité à raison de 30 hres/semaine.

PAARRM 2011-2012 :

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil de la confirmation de notre députée Johanne Gonthier d'une somme de 15 000 \$ qui nous sera versée dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Inscription au Colloque Réseau québécois villes/villages (Raymond Fournier) :

11-2087

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser le conseiller Raymond Fournier à assister à ce colloque qui se tiendra les 15 et 16 septembre 2011 au coût de 280 \$.

AstroLab du Mont Mégantic :

À la demande par courriel de M. Pierre Brosseau, coordonnateur du projet de lutte contre la pollution lumineuse, la secrétaire-trésorière fait

lecture d'une lettre qui est adressée aux préfets et aux maires(maires-
ses) afin de les sensibiliser sur la situation actuelle et fournir des outils
aux responsables de l'application réglementaire. La corporation de
l'ASTROLab fera parvenir sous peu un court questionnaire qui sera par
la suite compilé et servira à organiser une réunion d'information et de
formation. L'appui de tous les partenaires est donc demandé.

Offre de service – Plan municipal de sécurité civile :

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil d'une offre de
service pour la réalisation d'un plan de sécurité civile. Le Maire Jean
Bellehumeur demande de conserver cette offre.

Cours RCR :

Une demande nous a été faite par notre chef pompier Jack Hladin pour
la location d'une salle afin de recevoir une formation en réanimation
cardiorespiratoire (RCR) le samedi 9 juillet. Après discussion, il est au-
torisé par les membres du Conseil que ceux-ci puisse utiliser l'ancien
local des Bout'Entrains sans aucun frais.

*Demandes de la concierge (installation vitre, garde-fou balcon 31,
etc...) :*

Le Maire demande à ce que ces demandes soient discutées après la
réunion.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles

10. Levée de la séance :

11-2088

La séance est levée à 20h05 par Jacques Blain sous la résolution 11-
2088.

Jean Bellehumeur

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière